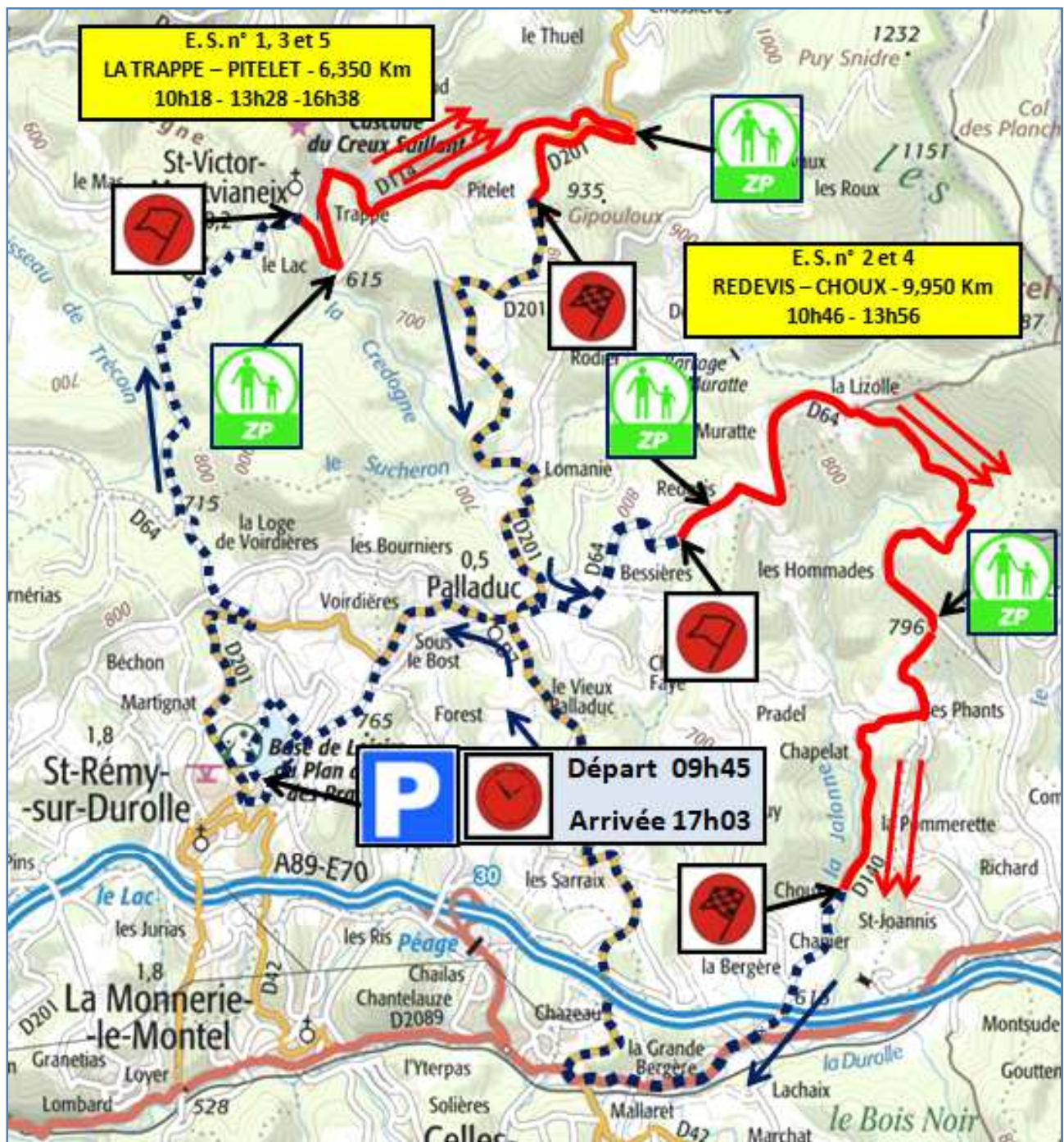


52^{ème} RALLYE REGIONAL de la COUTELLERIE et du TIRE-BOUCHON SAMEDI 2 OCTOBRE 2021



RALLYE DE LA COUTELLERIE ET DU TIRE-BOUCHON

Les règles de sécurité, concernant l'admission du public sur les épreuves spéciales des rallyes, ont été mises en place par la Fédération Française du Sport Automobile.

Elles se résument ainsi : « **Seuls les emplacements signalés par un balisage vert sont autorisés au public** »

Bien sûr ces règles seront scrupuleusement appliquées lors du prochain rallye de la Coutellerie et du Tire-bouchon qui doit avoir lieu à Saint Rémy sur Durolle, le Samedi 2 octobre prochain.

Aussi, l'organisateur a prévu sur les épreuves spéciales de ce rallye, quatre zones faciles d'accès et sécurisées pour les spectateurs :

Sur l'ES « La Trappe – Pitelet » le public sera admis uniquement :

- ❖ sur le chemin de Monat au carrefour avec la RD 43, accessible depuis Palladuc par la RD 201.
- ❖ sur la RD 201 au carrefour avec la RD 114 (le Moulin de Chaussière), accessible depuis le Col de la Plantade par la RD 201.

Sur l'ES « Redevis - Choux » le public sera admis uniquement :

- ❖ à Redevis, accessible depuis Palladuc par la RD 64 jusqu'au terrain de motocross – Parking – Puis à pied jusqu'à la première zone public (environ 1000 m) – Seconde zone en face la première pour les spectateurs arrivant avant le début de la course.
- ❖ sur la RD 64 au carrefour avec la RD 140, zone accessible depuis Arconsat ou Chabreloche par la RD 64 les Cros.

L'ASA Dôme-Forez appelle les spectateurs à respecter scrupuleusement ces consignes en restant à l'intérieur du balisage vert, car il en va de l'avenir de cette manifestation.

